

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/05/2009

Réception par le Prefet : 18/05/2009

Publication : 25/05/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-7-2-7

Séance du vendredi 15 mai 2009

### Fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques Association "Les Petits Débrouillards d'Alsace"

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n°2008-5-2-3 du 12 décembre 2008 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement de 4 500 € à l'Association « Les Petits Débrouillards d'Alsace » pour l'organisation de la 8<sup>ème</sup> édition d'Exposcience Alsace,
- ❖ Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F025 – Enseignement Supérieur et Recherche - chapitre 65, nature 6574, fonction 23, opération 2009/F725/9999 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions